



Montréal, le 5 décembre 2017

Objet : Avis de Trajectoire Québec pour la consultation sur la transition énergétique de TEQ

Madame, Monsieur,

Trajectoire Québec félicite Transition énergétique Québec (TEQ) pour la tenue de la consultation menant à l'élaboration d'un plan directeur pour la transition énergétique, en lien avec la politique énergétique du Québec. Dans le présent avis, nous avons rassemblé certaines idées maîtresses provenant de précédents travaux que nous avons menés, dont notre mémoire à la consultation pour la *Politique québécoise de mobilité durable*.

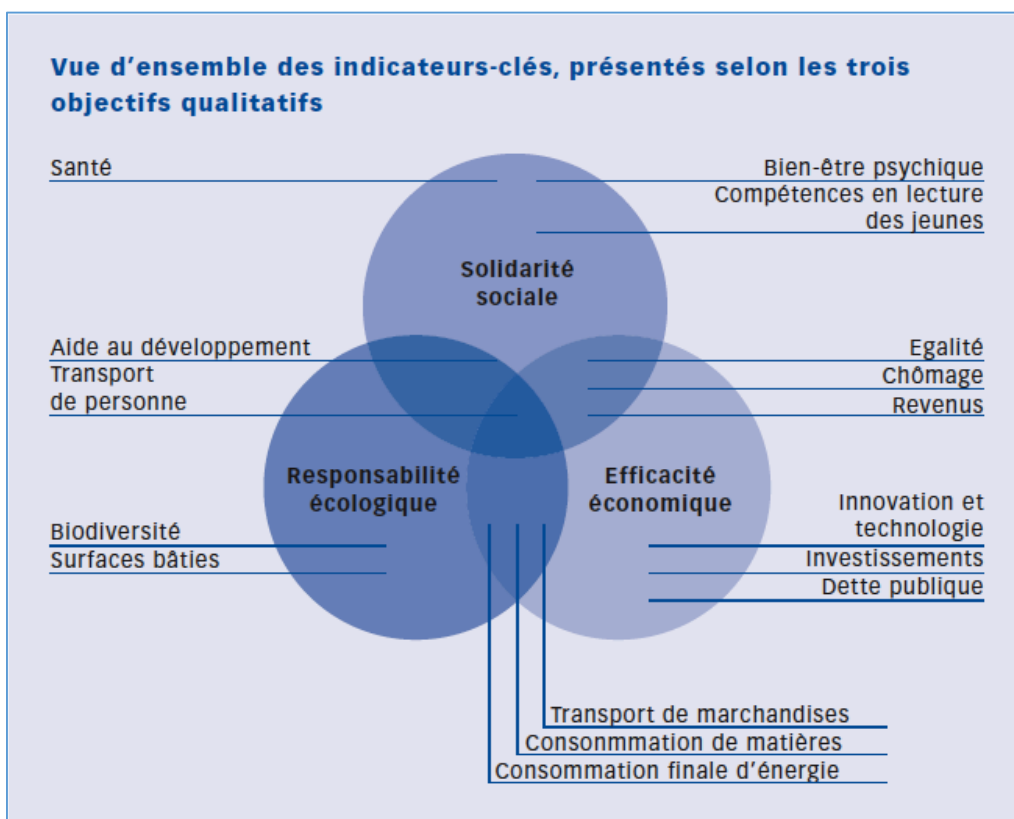
Trajectoire Québec est une association qui intervient dans la représentation des citoyens et la promotion de leurs intérêts en matière de transports collectifs partout au Québec. Fondée en 1977 sous le nom de Transport 2000, l'association soutient l'accès à des services de mobilité abordables, sécuritaires et de qualité, en plus de rassembler et de mobiliser citoyens, associations et corporations grâce à son expertise en mobilité citoyenne. L'association agit par des représentations, des mobilisations, des interventions médiatiques et par la remise annuelle des Prix Guy-Chartrand.

La mobilité, un enjeu transversal et bénéfique à la transition énergétique

Dans cet avis, nous ne réitérons pas l'ensemble du diagnostic et des constats sur la centralité du changement de paradigme en transports dans les prochaines politiques publiques; celui-ci est amplement documenté et présent à la documentation offerte par TEQ.

Rappelons néanmoins, que le virage vers la mobilité durable fait partie des actions les plus structurantes pour atteindre les objectifs communs dans les

différentes sphères du développement durable, économie, environnement et équité ; il est en fait au cœur de celles-ci, comme le montre la figure suivante.



Source : Comité interdépartemental pour le développement durable (CIDD) 2012:
La Suisse sur la voie du développement durable – Points de repères, Berne, p. 51.

Les actions en mobilité durable participent aux cinq orientations de la transition énergétique québécoise, tel qu'identifiés par TEQ. Une note ici : lorsqu'on évalue les nouveaux projets dans ce secteur, il convient de garder une vue d'ensemble sur la consommation énergétique des transports : par exemple, un nouveau service de transport collectif, mû à l'énergie fossile, peut dans bien des cas contribuer à réduire la demande énergétique non-renouvelable des ménages en transports, en réduisant d'autant le besoin d'automobiles individuelles, grandement énergivores.

C'est dans cette perspective transversale et de changement social que Trajectoire soumet les recommandations suivantes, qui sont à prendre en

compte dans les politiques publiques qui touchent de près ou de loin aux transports et à la consommation énergétique.

Un cadre pour la transition : l'approche réduire-transférer-améliorer-financer

Plusieurs organisations internationales reconnaissent l'approche Réduire-Transférer-Améliorer-Financer comme un cadre propice à la transition pour le domaine des transports. Trajectoire soutient l'approche qui vise, dans l'ordre, à :

1. Éviter les déplacements motorisés en misant sur des stratégies d'aménagement favorisant la densité urbaine ;
2. Encourager les modes de déplacement énergivores à effectuer un transfert vers des modes de transport plus sobres en carbone en développant les transports collectifs et actifs ;
3. Promouvoir les technologies améliorant l'efficacité énergétique dans le secteur des transports ;
4. Financer la transition à l'aide des outils budgétaires et fiscaux concomitant au changement de paradigme vers la mobilité durable. Par exemple, dans son rapport *Getting Energy Prices Right* (2014), le FMI recommandait d'augmenter graduellement d'environ 0,20\$ par litre les taxes sur l'essence au Canada. Le mécanisme de tarification du carbone est loin de ce niveau pour l'instant. On évalue que le SPEDE, à 16 cents la tonne excédentaire, n'augmenterait que de 2 à 3 cents le litre.

Nous retenons que les meilleures pratiques mises en place ne suffisent actuellement pas à générer les gains attendus (tendant à la carboneutralité) en réduction de GES. Il faudra donc appliquer la formule dans son intégralité (la carotte ET le bâton), opérer une transformation en profondeur des pratiques dans la planification des transports et chercher l'amélioration continue.

Une politique gouvernementale pour la mobilité durable avec des objectifs ambitieux

Pour collaborer à l'atteinte des objectifs énergétiques, dont la réduction de la consommation de pétrole, la prochaine politique québécoise de mobilité

durable, pilotée par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, devra être ambitieuse dans ses orientations. La Politique de mobilité durable du Québec doit :

- Interpeller le citoyen afin de l'inciter à utiliser des modes de transport durable pour satisfaire ses besoins de mobilité.
- Donner les orientations pour développer les systèmes de transport, leur efficacité, leur intégration dans une optique de développement durable.
- Assurer un financement adéquat en priorisant les modes de la mobilité durable.

Les indicateurs à suivre pour mesurer ces orientations sont notamment :

- La part modale des transports durables, avec des cibles différenciées pour les milieux
- L'offre de service en transport en commun urbain et interurbain
- La réduction des véhicules-kilomètres parcourus

Des actions à court terme pour la transition vers la mobilité durable

En complément des grandes actions entamées pour développer les infrastructures de transports favorables à la mobilité durable, nous croyons que la politique de mobilité durable atteindra plus facilement ses objectifs si elle intègre les actions à court terme suivantes :

- Reprendre le développement de l'offre de service de bus, minibus et taxi sur l'ensemble du territoire ;
- Développer une tarification sociale et intégrée qui permette un accès abordable à tous les citoyens ;
- Développer des partenariats entre les différentes entités publiques et privées afin de parvenir plus rapidement à une intégration des nouvelles formes de mobilité durable aux formes plus traditionnelles ;
- Créer un Conseil consultatif sur la mobilité, un organisme gouvernemental de consultation et d'études qui veillerait à promouvoir la mobilité durable et à épauler le gouvernement pour la transition.

- Revoir la fiscalité et les investissements dans les modes de transports motorisés en fonction des impacts (économiques, énergétiques, environnementaux et sociaux) de chacun des modes et du niveau de congestion observé. Cela implique nécessairement un rééquilibrage des investissements prévus au Plan québécois des infrastructures afin qu'une majorité des investissements se dirigent en mobilité durable.

Un point tournant dans la transition

Les initiatives prises actuellement par le gouvernement et le secteur privé démontrent bien que notre société est à un point tournant dans la question énergétique. Pour que la transition énergétique s'opère dans le secteur des transports, la population doit se sentir partie intégrante du processus, en plus des organisations gouvernementales et municipales. De ce fait, nous recommandons :

- D'accroître le soutien public dans des campagnes de sensibilisation et d'éducation, pour accompagner la planification et l'augmentation souhaitée de l'offre de service en transports alternatifs à l'auto. Cet appui aux villes et aux organisations permettra d'accompagner les citoyens vers des changements de comportements positifs qui contribuent également à la diminution des GES et à une meilleure santé publique.

Recevez, madame, monsieur, nos plus cordiales salutations,



Philippe Cousineau Morin

Directeur